



HAL
open science

Master Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire. 2009, École nationale des Chartes. hceres-02035534

HAL Id: hceres-02035534

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035534>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Ecole nationale des chartes

Demande n°S3100019140

Domaine : Histoire, patrimoine et informatique

Mention : Histoire

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

A partir des compétences de haut niveau reconnues à l'Ecole nationale des Chartes (et parfois à elle seule en France pour certains champs des sciences auxiliaires de l'histoire) et d'une organisation cohérente permettant d'allier en M1 connaissances scientifiques et techniques, cette mention (Patrimoine écrit, graphique et audiovisuel) propose en M2 trois spécialités propres, dont deux créations (Marché de l'art : librairie ancienne et moderne ; Archives et bibliothèques patrimoniales) et une reconduction légèrement modifiée (Technologies numériques, archives et bibliothèques), et une spécialité cohabilitée avec l'ENS Cachan (Concepteur audiovisuel)

La pertinence de ces formations ne fait pas de doute et elle s'insère dans une stratégie de développement de l'Ecole nationale des Chartes attractive pour de bons étudiants. L'existence d'une direction des études facilite leur travail.

Outre les métiers, traditionnels pour l'Ecole Nationale des Chartes, d'archivistes-paléographes et de professionnels des documents manuscrits ou imprimés médiévaux et modernes, l'ENC souhaite amplifier les efforts du précédent quadriennal pour proposer de nouveaux débouchés à ses élèves (documents audiovisuels) et des formations répondant à des besoins spécifiques, certes étroits, mais réels à condition de viser l'excellence, dans le domaine du livre ancien et moderne et dans celui des archives ou bibliothèques patrimoniales, voire de s'associer à d'autres établissements pour placer quelques étudiants comme « concepteurs audiovisuels ».

● Points forts :

- Utilisation des compétences traditionnelles incontestables de l'Ecole Nationales des Chartes en archivistique et analyse des documents anciens (y compris dans l'édition critique numérisée et accessible sur le site de l'Ecole nationale des Chartes) pour s'ouvrir à d'autres domaines, notamment professionnels et à d'autres étudiants : ce processus est absolument à encourager.
- Effort de clarification des parcours des deux années de M1 et de M2, en prenant appui sur les cours pour archivistes-paléographes et sur une certaine pluridisciplinarité en M1, assorties d'une spécialisation progressive et cohérente en M2, alliant compétences scientifiques et techniques.
- Volonté de proposer une formation qualifiante, en particulier pour les fonctionnaires territoriaux relevant des domaines de compétence de l'ENC (archives et bibliothèques), en liaison avec les évolutions techniques et organisationnelles qu'implique la conversion massive de documents au numérique.

● Points faibles :

- Le positionnement de certaines spécialités proposées sur les métiers du livre devrait être clarifié, en regard des formations proposées par l'ENSSIB, par exemple.
- L'adossement à la recherche n'est pas, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le point fort du dossier. Bien sûr, la plupart des professeurs titulaires de l'Ecole Nationale des Chartes sont des enseignants-chercheurs reconnus et actifs, les élèves sont de grande qualité et l'on sait bien l'apport des thèses de l'Ecole nationale des Chartes à la recherche historique, tout comme l'effort de l'Ecole



nationale des Chartes pour diffuser en *Open source* des éditions critiques de textes médiévaux ou modernes à visées pédagogiques et scientifiques (Thélème, Telma...).

- Mais, faute de renseignements dans le dossier et d'après les seules informations recueillies sur le site de l'Ecole nationale des Chartes lui-même, qui n'est pas à jour sur ce point, les professeurs ou chargés de cours ne seraient pas toujours publiants.
- Mais personne ne semble travailler sur les médias audio-visuels à l'ENC, ce qui est gênant si elle prétend développer des formations en ce sens (ou alors, elle devrait dire sur quels autres centres de recherche elle s'appuie dans ce domaine, comme elle le fait pour les enseignements professionnels avec l'INA).
- En outre, l'articulation des recherches individuelles avec les axes de recherche du laboratoire (EA 3624) et les formations proposées n'apparaît pas assez nettement.
- Surtout, le travail d'encadrement, voire de soutenances de mémoire et de stages est plus l'œuvre du directeur des études et de la responsable de la Direction Informatique et Nouvelles technologies de l'ENC qui, en toute logique n'arrivent pas à assurer toute leurs tâches.
- Il transparait une faible implication des EC, dans les nouveaux domaines et types de professionnalisation qu'essaie de promouvoir, à juste titre, l'ENC, pour allier recherche et pratique professionnelle. On peut dès lors douter de la réussite de ces projets, en l'état, faute de coordination par une partie importante des professeurs entre recherche et formation, tout particulièrement pour les mémoires de stage qui se doivent d'allier les deux démarches.
- L'apport de nouveaux EC est indispensable, mais que faire dans le cas où les deux postes de MCF demandés en appui ne seraient pas obtenus ?

Avis par spécialité

Histoire et anthropologie des mondes médiévaux et modernes

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

Mondes médiévaux

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

Civilisations des temps modernes

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

Mondes contemporains

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement support.

Commentaire et recommandations

- Compléter impérativement le dossier, en particulier pour démontrer l'implication des enseignants-chercheurs dans les formations reconduites ou souhaitées et construire les équipes pédagogiques appropriées, y compris avec les professionnels, dont le degré d'association aux formations, en dehors de la lettre d'intentions du SLAM et de contacts avec le CNFPT est difficile à mesurer.
- Améliorer le dispositif de suivi des étudiants en stage pour les formations à vocation plus professionnelle; ne pas dissocier à l'excès la tutelle pédagogique du stage (tutorat) et le suivi scientifique du mémoire.



- Faute de disposer des ressources en enseignants chercheurs suffisantes pour ouvrir toutes les formations qu'elle propose, l'ENC devra choisir parmi celles-ci pour étaler leur création au cours du quadriennal (à mi-parcours ?), à condition que l'ENC précise les conditions de ses partenariats (structures pédagogiques, financements, professionnels impliqués...), que ses enseignants chercheurs s'impliquent davantage et que le ministère lui en donne les moyens humains.
- Il serait souhaitable que le niveau des domaines, mentions, spécialités, parcours, soit harmonisé par rapport à ce qui se pratique dans les autres établissements d'enseignement supérieur, surtout au vu des effectifs de l'ENC et des masters proposés ; "redescendre" d'un niveau serait plus cohérent : trois mentions pour 80 étudiants espérés au total (dont 40 en M1) semble excessif ; le "chapeau" de domaine « Histoire, patrimoine et informatique » ne convient guère aux deux autres mentions "classiques" orientées recherche cohabilitées en Lettres et en Histoire. Il est fait référence à des « bilans » de l'insertion professionnelle des étudiants, dont l'évaluateur ne dispose pas : rien n'interdit de penser qu'ils sont bons.